



**PROFIL DE POSTE**  
**« CADRE DE**  
**PÔLE CHIRURGIE-ONCOLOGIE-MEDICO-TECHNIQUE**  
**(COMT) et DEPARTEMENT FEMME MERE ENFANT**  
**(DFME) »**



ENR-03-002-GEN-DDS

**INTITULE DU METIER** (à partir du Répertoire des Métiers de la Fonction Publique Hospitalière)

**Famille :** Soins

**Sous-famille :** Management des organisations des soins

**Libellé métier :** Cadre de pôle

**DESCRIPTION METIER / POSTE**

**Composition du pôle COMT**

Services d'hospitalisation complète et de jour

- Chirurgie orthopédie et traumatologie
- Chirurgie de spécialités
- Unité de Chirurgie Ambulatoire
- Consultations externes de chirurgie
- Oncologie
- Hôpital de jour oncologie

Secteur interventionnel

- Bloc opératoire- Endoscopies digestives et pulmonaires
- Anesthésie
- Brancardage

Service médico technique

- PUI (médicaments-DMS-URC-stérilisation)
- Laboratoire

**Composition du Département Femme-Mère-Enfant (DFME)**

Services d'hospitalisation complète et de jour

- Urgences pédiatriques
- Consultations pédiatriques
- HDJ pédiatrique
- Pédiatrie
- UAPED
- Maternité
- HDJ gynécologique
- Salles de naissance
- Consultations gynécologiques

**Description :**

**Le cadre du pôle COMT et du DFME**, participe avec le chef de pôle, le directeur référent de pôle :

- A la réflexion sur la mise en place de la délégation de gestion dans les domaines des ressources humaines, matérielles et financières
- A l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du contrat annuel du pôle
- A la répartition des moyens humains et matériels pour une organisation optimale des soins au sein du pôle
- Au suivi économique et financier du pôle ainsi qu'au rapport d'activité



**PROFIL DE POSTE**  
 « CADRE DE  
**PÔLE CHIRURGIE-ONCOLOGIE-MEDICO-TECHNIQUE  
 (COMT) et DEPARTEMENT FEMME MERE ENFANT  
 (DFME) »**



ENR-03-002-GEN-DDS

**Le cadre pôle COMT et du département assure :**

- La mise en œuvre des objectifs institutionnels concernant le projet de prise en charge des patients et décline au sein du pôle les orientations du projet de soins
- La mise en œuvre des objectifs institutionnels concernant le projet médico soignant partagé (PMSP)
- La mise en œuvre, l'animation et le suivi des projets du pôle
- L'animation et la coordination des cadres de santé du pôle
- En lien avec le chef de pôle ou de département, l'organisation de l'évaluation des pratiques professionnelles et de la gestion des risques

**Activités**

**1. Politique générale du pôle :**

Il participe, en lien avec le chef de pôle ou de département et le directeur référent :

- A la définition des objectifs du contrat de pôle
- A l'élaboration du projet de pôle et du contrat de pôle
- A l'évaluation du contrat de pôle
- A l'élaboration du rapport d'activité du pôle
- Aux instances décisionnelles du pôle

**2. Coordination et communication :**

- Organiser un circuit d'information ascendante et descendante fiable avec les cadres du pôle et le personnel du pôle
- Avec le chef de pôle ou de département, mettent en œuvre, animent et suivent les projets du pôle ou du département.
- Participer à la coordination des projets et actions en lien avec le cadre supérieur de parcours
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie de communication interne au pôle et avec les structures et/ou acteurs externes au pôle en lien avec la responsable de communication

**3. Management des cadres de santé**

Le cadre du pôle COMT et du département :

- Supervise et anime l'équipe de cadres de santé pour :
  - Mettre en œuvre la politique de soins au sein du pôle
  - Favoriser et accompagner la recherche de nouvelles organisations
  - Définir des priorités d'actions
  - Faciliter le décloisonnement entre les structures du pôle
- Définit les niveaux de responsabilité et organise la répartition des activités
- Fixe des objectifs à atteindre
- Assure un rôle de guidance et de conseil
- Réalise l'évaluation professionnelle des cadres de santé du pôle ou département
- Détecte les potentiels évolutifs des cadres de santé et les valorisent
- Accompagne les projets professionnels des futurs cadres



**PROFIL DE POSTE**  
**« CADRE DE**  
**PÔLE CHIRURGIE-ONCOLOGIE-MEDICO-TECHNIQUE**  
**(COMT) et DEPARTEMENT FEMME MERE ENFANT**  
**(DFME) »**



ENR-03-002-GEN-DDS

#### 4. Gestion

Le cadre référent du pôle COMT et du département :

- En lien avec le chef de pôle ou de département, établit les besoins quantitatifs et qualitatifs en personnel non médicaux et les négocient avec le directeur des soins.
- Répartit et suit les moyens en personnel attribués entre les structures du pôle (postes et mensualités) et en assure un reporting au directeur des soins.
- Organise et gère la mutualisation de ces moyens
- Garantit le respect et l'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité des agents
- S'assure de l'application des règles statutaires et institutionnelles
- Participe à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Veille à la mise à jour des profils de poste et fiches de poste
- Accueille les nouveaux personnels, s'assure de leur suivi, de leur intégration
- Développe le management intergénérationnel
- Gère l'équipe de suppléance du pôle ou département
- Centralise les absences du pôle et les demandes de remplacement associées

En lien avec l'équipe de la direction des soins et la direction des ressources humaines

- Promeut les conditions de fidélisation des nouveaux personnels
- Recherche et développe les éléments d'attractivité dans l'exercice professionnel des agents
- Assure le suivi des effectifs et identifient les besoins en recrutement en collaboration avec le directeur des soins

#### 5. Formation continue

Le cadre du pôle COMT et du département propose :

- Le plan de formation du pôle et assure le suivi de sa mise en œuvre
- Un cahier des charges pour les formations spécifiques, en lien avec le service de formation continue
- Collabore avec le service de formation continue pour la sélection des organismes formateurs en lien avec le directeur des soins
- Participe avec le référent des ressources humaines de la DRH à l'organisation du bilan des formations et s'assurent du réinvestissement des formations sur le terrain

#### 6. Enseignement :

Le cadres du pôle et du département :

- Définit avec le directeur des soins les capacités d'accueil d'élèves et d'étudiants pour chaque service
- Supervise la planification des stages des élèves et étudiants non médicaux et les modalités d'accueil et d'encadrement des élèves et des étudiants non médicaux
- Favorise un partenariat avec les écoles et les instituts de formation

#### 7. Gestion des structures, des mobiliers, des équipements, gestion économique et financière

Le cadre du pôle et du département contribue :

- Aux projets de rénovation ou de construction de locaux
- À la définition des critères de choix en matière d'équipements et de fournitures
- Au plan d'équipement



**PROFIL DE POSTE**  
**« CADRE DE**  
**PÔLE CHIRURGIE-ONCOLOGIE-MEDICO-TECHNIQUE**  
**(COMT) et DEPARTEMENT FEMME MERE ENFANT**  
**(DFME) »**



ENR-03-002-GEN-DDS

- Organise et gère la mutualisation des moyens matériels
- Participe :
  - À l'étude prévisionnelle des recettes et des dépenses
  - À l'analyse des données d'activités, de coûts et de ressources
  - Au réajustement des stratégies à visée économique

### 8. Démarche qualité

Le cadre du pôle et du département :

- Met en place les moyens permettant l'optimisation du parcours de la personne soignée et la continuité des soins
- Garantit le respect des pratiques professionnelles conformément aux règles professionnelles en vigueur et aux bonnes pratiques de soins
- En lien avec le chef de pôle ou de département, organise l'évaluation des pratiques professionnelles
- Assure le suivi de la gestion des risques (vigilances sanitaires...) et des mesures de sécurité
- Assure le suivi de l'ensemble des actions du pôle ou du département dans un tableau de bord
- Promeut la qualité et la sécurité des soins :
  - En s'engageant à signaler les événements indésirables et en effectuant des revues d'événements indésirables dans les services
  - En réalisant / participant à l'analyse des pratiques (audits, RMM, ...) et en mettant en œuvre des plans d'actions
  - En veillant au respect des droits des patients

### 9. Recherche

Le cadre du pôle ou du département :

- :
- Facilite le développement de la recherche paramédicale au niveau du pôle

### 10. Activités institutionnelles

Le cadre du pôle ou du département :

- :
- Participe à l'élaboration et à la mise en place du projet d'établissement
  - Participe à des projets transversaux
  - Représente l'établissement en externe
  - Participe à la mise en œuvre de la politique qualité institutionnelle

La communication, les relations intra et extrahospitalières, la formation, la recherche, la qualité

- Il participe aux instances consultatives : conseil de bloc, CREX, CCQQGDR, SCLUD, SCSTH



**PROFIL DE POSTE**  
 « CADRE DE  
**PÔLE CHIRURGIE-ONCOLOGIE-MEDICO-TECHNIQUE  
 (COMT) et DEPARTEMENT FEMME MERE ENFANT  
 (DFME) »**



ENR-03-002-GEN-DDS

**SAVOIR-FAIRE REQUIS**

Description des savoir-faire	Base	Confirmée	Expertise
Piloter animer et conduire des projets			X
Fixer les objectifs, mesurer les résultats, évaluer les performances		X	
Elaborer des tableaux de bords, des outils de suivi d'activité		X	
Participer aux projets institutionnels en interdisciplinarité		X	
Analyser les situations complexes			X
Faire preuve d'esprit de synthèse et de réactivité			X
Prioriser / Arbitrer et / ou décider			X
Arguer / convaincre dans son domaine de compétence			X
Planifier les activités et les moyens, contrôle, reporting			X
Evaluer, développer et valoriser les compétences		X	
Traduire les orientations stratégiques en actions			X

**CONNAISSANCES ASSOCIEES**

*(Les niveaux sont basés sur des temps d'apprentissage)*

Description des connaissances	Générales	Détaillées	Approfondies
Connaissance en matière de législation professionnelle hospitalière	X		
Connaissance de la spécialité du pôle, à acquérir ou développer			X
Connaissances sur le management, sur l'évolution de la politique de santé et les nouvelles missions de l'hôpital		X	
Connaissance de l'institution		X	
Connaissance en matière de démarche qualité et de gestion des risques		X	
Encadrement du personnel			X
Gestion administrative, économique et financière	X		
Stratégie et organisation / conduite du changement			X

**PROFIL DU POSTE**

**Pré-requis et qualifications**

- **Etudes préparant au diplôme et métier**  
Diplôme de cadre de santé
- **Pré-requis et qualifications INDISPENSABLES**  
Formation en lien avec la fonction d'encadrement supérieur, qu'elle soit universitaire ou non.  
Expérience diversifiée requise dont au moins une expérience d'encadrement d'une équipe soignante

---

- **Pré-requis et qualifications SOUHAITÉS**  
Formation en gestion médico économique de pôle

**RATTACHEMENT HIERARCHIQUE**

**Liaisons hiérarchiques**

- **Ascendantes (N+1) :** Coordonnateur général des Soins
- **Descendantes (N-1) :** Cadres de santé du pôle, équipes paramédicales et assistantes médico administratives



**PROFIL DE POSTE**  
**« CADRE DE**  
**PÔLE CHIRURGIE-ONCOLOGIE-MEDICO-TECHNIQUE**  
**(COMT) et DEPARTEMENT FEMME MERE ENFANT**  
**(DFME) »**



ENR-03-002-GEN-DDS

**RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FREQUENTES et NATURE**

**Internes au CH**

Le chef de pôle  
Le chef du département  
Directeur délégué du pôle  
Praticiens du pôle  
Les cadres de santé.  
Les cadres supérieurs référents des pôles  
Le cadre supérieur coordinateur des projets et référent des ressources humaines de la Direction des soins  
Equipe de Direction

**Externes au CH :**

**Conditions d'exercice**

(Rythmes de travail, horaires, quotité de temps de travail, contraintes particulières)

**Quotité de temps de travail :** 100 % en forfait cadre

**Rythme de travail :** du lundi au vendredi. Participation aux astreintes cadres la semaine, les week-ends et jours fériés

**CIRCUIT DE VALIDATION**

**Vérificateur :**

Dr LABABIDI  
Chef de pôle -  
Chirurgie / Oncologie / médico-  
technique  
Signé le

**Approbateur :**

**Directeur qualité :**